

TENUE & MATERIEL PROFESSIONNELS

Année scolaire 2021-2022

Le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine assure une aide financière pour les premiers équipements des élèves entrants en seconde BAC PRO, première année CAP et les élèves en classe passerelle (première BAC PRO). Ceci permet d'assurer la quasi-gratuité des équipements professionnels.

La somme accordée contribue donc à ce que chaque élève dispose de sa tenue et de son matériel professionnels. Elle est directement versée au lycée qui prend en charge le coût de la tenue et du matériel professionnels **sauf le reste à charge de la famille (voir ci-dessous)**.

Le matériel professionnel est livré directement au lycée et remis aux élèves à la rentrée ; la tenue professionnelle est à retirer chez le fournisseur choisi par le lycée.

1/ Le matériel professionnel : reste à la charge financière de la famille :

- a) A la charge des familles pour les élèves de BAC PRO ASSP : l'achat de sabots.
- b) A la charge des familles pour les élèves de CAP Cuisine (1^{er} et Terminale) et de BAC PRO Cuisine (1^{er} et Terminale) : l'achat de toques : bon de commande de toques

2/ La tenue professionnelle doit être essayée et retirée auprès des fournisseurs suivants :

- a) **Pour toutes les sections sauf BAC PRO ASSP et AEPA/SPVL**, vous devrez vous rendre à la Société BLEU BLANC BLOUSES pour essayer et retirer votre tenue professionnelle

Société Bleu Blanc Blouses

10 boulevard Champetier de Ribes

64000 PAU

Téléphone : 05.59.32.33.37

Horaires d'ouverture : 9h00/12h00 – 14h00/18h30

- b) **Pour le BAC PRO ASSP** : tenue professionnelle fournie par le lycée à la rentrée avec essayage dans l'établissement.
- c) **Pour le BAC PRO AEPA/SPVL** : pas de tenue professionnelle.